

Entre 2014 et 2020, la population de Normandie diminue

Insee Analyses Normandie • n° 109 • Décembre 2022



Au 1^{er} janvier 2020, la population normande s'élève à 3 325 522 habitants. Entre 2014 et 2020, la population de la région a diminué de plus de 10 000 résidents, soit une baisse de 0,1 % en moyenne chaque année. Dans le même temps, la population française a continué de progresser en moyenne de 0,3 % par an. Cette légère contraction démographique régionale fait suite à une période de croissance déjà modeste en Normandie entre 2009 et 2014 (+ 0,2 % par an en moyenne). Les cinq départements normands subissent cette inflexion de la dynamique démographique : dans l'Orne la diminution de la population s'accélère, la Manche perd désormais des habitants, la population reste stable en Seine-Maritime et dans l'Eure, tandis que la croissance démographique ralentit dans le Calvados.

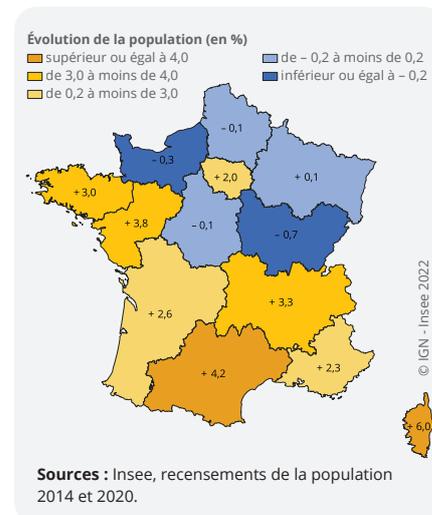
Au 1^{er} janvier 2020, la population normande s'élève à 3 325 522 habitants, soit le 10^e rang des treize régions métropolitaines. Entre 2014 et 2020, la population régionale a diminué d'un peu plus de 10 000 habitants (- 0,3 %). Cette baisse ne s'inscrit pas dans la tendance nationale puisque, dans le même temps, la population française a progressé de près de 2 %. À cette échelle, seules les régions limitrophes de l'Île-de-France, à l'instar de la Normandie, voient leur population diminuer ou ne progresser que très modestement ► **figure 1**. À l'inverse, en Île-de-France et dans les régions occidentales et méridionales, la population augmente sensiblement. Le déclin démographique normand provient exclusivement du **solde migratoire** apparent. Entre 2014 et 2020, ce solde fait apparaître un déficit proche de 23 000 habitants. Sur la même période, le **solde naturel** est positif, permettant un accroissement de population proche de 13 000 habitants pour la région. Mais ces deux indicateurs se détériorent par rapport à la période 2009-2014. Le solde

naturel, qui reste positif, a été divisé par près de 3,5, tandis que le déficit migratoire a, quant à lui, été multiplié par deux.

La population du Calvados continue de croître

Le Calvados reste le deuxième département normand le plus peuplé, avec une population qui progresse chaque année en moyenne de 0,2 % entre 2014 et 2020 pour atteindre 697 547 habitants au 1^{er} janvier 2020 ► **figure 2**. Cette hausse correspond à 1 070 habitants supplémentaires par an dans le département, elle est principalement portée par le solde migratoire positif (+ 900 habitants environ chaque année). En revanche, le solde naturel, bien que toujours positif, contribue très peu à la croissance démographique du département (+ 170 habitants par an). Cet accroissement de la population entre 2014 et 2020 est cependant deux fois plus lent que lors de la période 2009-2014 (+ 2 150 habitants par an). La population de Caen s'établit désormais à 107 250 habitants, toujours au 3^e rang

► 1. Évolution de la population entre 2014 et 2020, par région



des communes normandes, derrière Le Havre et Rouen ► **figure 5**. Le nombre d'habitants a désormais cessé de baisser et présente une croissance modeste de + 0,1 % par an en moyenne (contre - 0,5 %

► 2. Évolution annuelle moyenne de la population par département entre 2009 et 2014, et entre 2014 et 2020

	Nombre de communes	Population au 1 ^{er} janvier 2020	Population au 1 ^{er} janvier 2014	Population au 1 ^{er} janvier 2009	Rang départemental (2020)	Évolution annuelle moyenne de la population (en %)		Évolution annuelle moyenne de la population (en nombre)	
						2014-2020	2009-2014	2014-2020	2009-2014
Calvados	528	697 547	691 127	680 381	33	0,2	0,3	1 070	2 149
Eure	585	599 668	598 347	582 822	42	0,0	0,5	220	3 105
Manche	446	495 093	500 501	498 289	52	- 0,2	0,1	- 901	442
Orne	385	278 475	287 750	292 210	74	- 0,5	- 0,3	- 1 546	- 892
Seine-Maritime	708	1 254 739	1 257 920	1 250 120	16	0,0	0,1	- 530	1 560
Normandie	2 652	3 325 522	3 335 645	3 303 822	x	- 0,1	0,2	- 1 687	6 365
France métropolitaine	34 826	65 269 154	64 027 784	62 465 709	x	0,3	0,5	206 895	312 415

Avertissement : on parle de hausse si le taux de variation de la population est supérieur ou égal à 0,2 %, de baisse si le taux est inférieur ou égal à - 0,2 %, de stabilité relative si le taux est égal à - 0,1 %, 0,0 % ou 0,1 %.

Sources : Insee, recensements de la population 2009, 2014 et 2020.

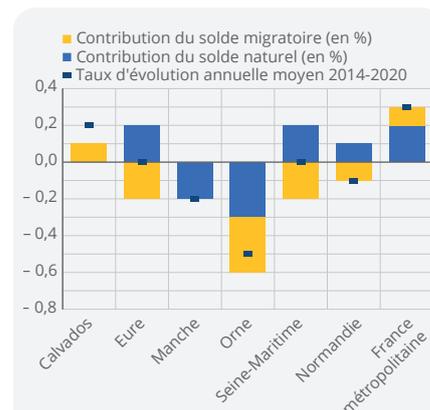
par an entre 2009 et 2014). Cette hausse d'environ 120 habitants par an entre 2014 et 2020 provient, d'une part, de l'amélioration du solde migratoire, qui reste négatif mais passe de -0,9 % par an entre 2009 et 2014 à seulement -0,1 % par an entre 2014 et 2020, et d'autre part, d'un solde naturel qui demeure positif (+0,2 % par an). La plupart des communes de la périphérie caennaise sont également en croissance démographique ▶ **figure 4**. Trois de ces communes présentent un taux de croissance annuel moyen particulièrement élevé : Saint-Aubin-d'Arquenay (+6,4 % par an soit +58 habitants par an), Carpiquet (+4,6 % ou +124 habitants/an) et Bourguébus (+4,5 % ou +89 habitants/an). Dans les sous-préfectures de Lisieux, Vire Normandie et Bayeux, l'évolution démographique est moins favorable : -0,9 % par an en moyenne à Lisieux et Vire Normandie (respectivement -188 et -151 habitants/an), -1,6 % par an pour Bayeux (-213 habitants/an). Perdent également des habitants des communes comme Orbec (-2,3 % ou -50 habitants/an), Condé-en-Normandie (-1,7 % ou -116 habitants/an), ou encore sur la Côte Fleurie à Houlgate (-2,5 % ou -46 habitants/an), Honfleur ou Dives-sur-Mer (-1,6 % par an soit -116 et -88 habitants/an).

Une population stable dans l'Eure

En 2020, la population de l'Eure atteint 599 668 habitants (3^e département normand et 42^e au niveau métropolitain). Depuis 2014, la population euroise augmente assez faiblement (+220 habitants par an en moyenne) alors qu'elle progressait de manière soutenue auparavant (+3 105 habitants par an entre 2009 et 2014). Le solde naturel, historiquement élevé dans ce département, reste positif (+0,2 % par an) mais il est contrebalancé par un déficit migratoire équivalent (-0,2 % par an ▶ **figure 3**).

Évreux, la préfecture du département, est peuplée de 46 869 habitants. Sa population diminue (-432 habitants par an en moyenne depuis 2014) à un rythme qui s'accélère (-0,9 % par an entre 2014 et 2020 contre -0,7 % par an entre 2009 et 2014). À l'image de l'ensemble du département, la ville connaît un solde naturel positif (+0,6 % par an) mais qui ralentit alors que le solde migratoire reste très négatif (-1,5 % par an). Cette baisse démographique affecte aussi d'autres communes importantes du département telles que Pont-Audemer, Bernay et Verneuil-d'Avre et d'Iton (-1,3 % par an en moyenne soit respectivement -131, -130 et -97 habitants/an). À l'inverse, les communes de Louviers (+0,3 % ou +64 habitants/an)

3. Contribution des soldes naturels et migratoires à l'évolution de la population entre 2014 et 2020



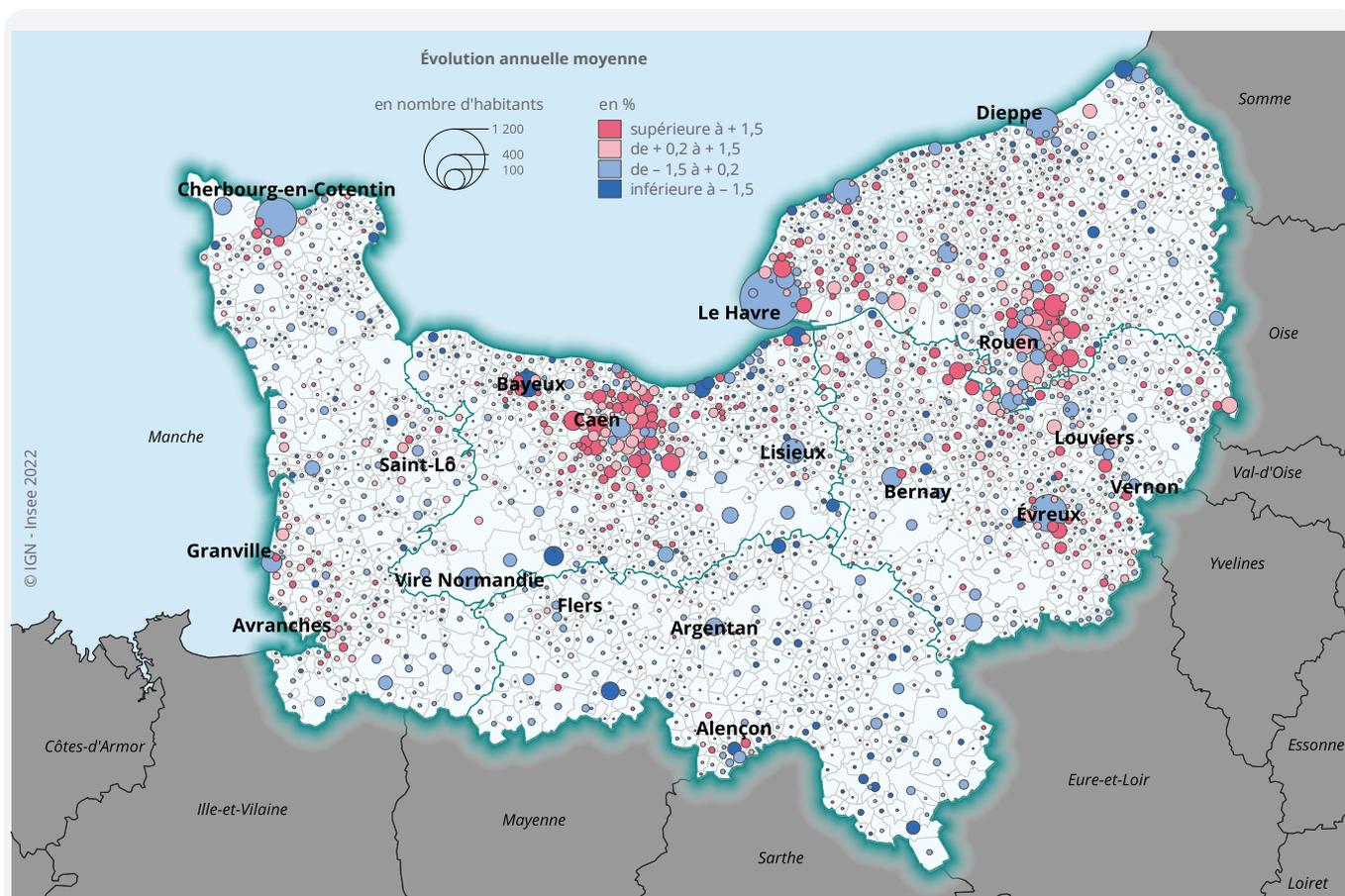
Note de lecture : dans la Manche, entre 2014 et 2020, le taux d'évolution annuelle moyen de la population est de -0,2 %. Il résulte d'un solde naturel de -0,2 % et d'un solde migratoire nul.

Avertissement : les taux de variation sont arrondis au plus près de leurs valeurs réelles. La somme des taux dus aux soldes naturels et migratoires peut être de fait légèrement différente du taux de variation de la population. On parle de hausse si le taux de variation de la population est supérieur ou égal à 0,2 %, de baisse si le taux est inférieur ou égal à -0,2 %, de stabilité relative si le taux est égal à -0,1 %, 0,0 % ou 0,1 %.

Champ : France métropolitaine, limites territoriales communales en vigueur au 1^{er} janvier 2022.

Sources : Insee, recensements de la population 2014 et 2020, État civil.

4. Évolution annuelle moyenne de la population communale entre 2014 et 2020



Avertissement : on parle de hausse si le taux de variation de la population est supérieur ou égal à 0,2 %, de baisse si le taux est inférieur ou égal à -0,2 %, de stabilité relative si le taux est égal à -0,1 %, 0,0 % ou 0,1 %.

Sources : Insee, recensements de la population 2014 et 2020.

► 5. Population et évolution de la population, entre 2009 et 2020, des communes de plus de 15 000 habitants

Département / commune	Population au 1er janvier			Rang régional de la commune (2020)	Évolution annuelle moyenne de la population (en %)		Évolution annuelle moyenne de la population (en nombre)	
	2020	2014	2009		2014-2020	2009-2014	2014-2020	2009-2014
Calvados								
Caen	107 250	106 538	109 312	3	0,1	-0,5	119	-555
Hérouville-Saint-Clair	22 150	21 878	21 893	12	0,2	0,0	45	-3
Lisieux	19 755	20 881	21 826	14	-0,9	-0,9	-188	-189
Vire Normandie	16 935	17 839	18 466	19	-0,9	-0,7	-151	-125
Eure								
Évreux	46 869	49 461	51 193	5	-0,9	-0,7	-432	-346
Vernon	24 056	23 951	25 323	11	0,1	-1,1	18	-274
Louviers	18 636	18 251	17 943	17	0,3	0,3	64	62
Manche								
Cherbourg-en-Cotentin	77 789	80 959	83 307	4	-0,7	-0,6	-528	-470
Saint-Lô	19 206	19 426	18 805	16	-0,2	0,7	-37	124
Orne								
Alençon	25 744	26 028	27 325	10	-0,2	-1,0	-47	-259
Seine-Maritime								
Le Havre	165 830	172 807	177 259	1	-0,7	-0,5	-1 163	-890
Rouen	114 187	110 618	110 688	2	0,5	0,0	595	-14
Notre-Dame-de-Courvailla	29 071	28 910	29 342	6	0,1	-0,3	27	-86
Saint-Étienne-du-Rouvray	28 331	28 752	28 309	7	-0,2	0,3	-70	89
Dieppe	28 091	30 086	32 670	8	-1,1	-1,6	-333	-517
Le Grand-Quevilly	26 034	25 273	25 160	9	0,5	0,1	127	23
Le Petit-Quevilly	21 997	22 903	21 745	13	-0,7	1,0	-151	232
Mont-Saint-Aignan	19 686	19 326	19 734	15	0,3	-0,4	60	-82
Fécamp	18 054	19 344	19 348	18	-1,1	0,0	-215	-1
Elbeuf	16 087	16 680	17 251	20	-0,6	-0,7	-99	-114
Montivilliers	15 500	16 131	16 454	21	-0,7	-0,4	-105	-65

Avertissement : on parle de hausse si le taux de variation de la population est supérieur ou égal à 0,2 %, de baisse si le taux est inférieur ou égal à -0,2 %, de stabilité relative si le taux est égal à -0,1 %, 0,0 % ou 0,1 %.

Sources : Insee, recensements de la population 2009, 2014 et 2020.

et Gisors (+ 0,7 % ou + 82 habitants/an) font preuve d'une dynamique positive tandis qu'à Vernon, la population reste stable (+ 0,1 % ou + 18 habitants/an). La population progresse également nettement dans les communes autour d'Évreux comme Grossœuvre (+ 3,5 % ou + 42 habitants/an) ou Guichainville (+ 2,8 % ou + 77 habitants/an), mais aussi dans le Pays du Roumois, à Bourg-Achard (+ 2,5 % ou + 89 habitants/an) ou Grand-Bourgtheroulde (+ 1,7 % ou + 65 habitants/an).

Des habitants de la Manche moins nombreux en 2020 qu'en 2014

Quatrième département normand le plus peuplé et 52^e au niveau métropolitain, la Manche fait état d'une population de 495 093 habitants au 1^{er} janvier 2020. Le département a perdu un peu plus de 5 400 habitants depuis 2014, soit -0,2 % par an en moyenne. Contrairement à la plupart de ses homologues normands, le solde naturel est négatif dans le département (-0,2 % par an), signe d'un vieillissement de la population plus avancé. Le solde migratoire est, quant à lui, nul et seul le Calvados fait mieux sur ce point en Normandie. Plus de 15 % des habitants du département résident dans la commune de Cherbourg-en-Cotentin qui totalise 77 789 habitants en 2020. Pour autant, cette commune est en déprise démographique. En moyenne, sa population diminue de 0,7 % par an depuis 2014 soit 528 habitants de moins chaque année. Cette tendance n'est pas nouvelle et s'amplifie légèrement, Cherbourg-en-Cotentin perdait en effet 0,6 % de sa population en moyenne tous les ans entre 2009 et 2014.

Sur la période la plus récente, la diminution de la population provient principalement du solde migratoire (-0,6 % par an), auquel s'ajoute un solde naturel légèrement négatif (-0,1 % par an). Saint-Lô, la préfecture du département, est en très légère baisse démographique. La population y diminue de 37 habitants par an en moyenne (-0,2 %) entre 2014 et 2020 et affiche 19 206 habitants en 2020. Les plus fortes baisses démographiques du département sont concentrées au nord est du Cotentin, au sud de Barfleur. Les communes de Réville (-1,8 % ou -20 habitants/an) et Saint-Vaast-la-Hougue (-1,6 % ou -29 habitants/an) en sont les exemples les plus marquants. Plusieurs secteurs connaissent cependant une croissance importante de leur population. À proximité de Cherbourg-en-Cotentin, les communes de Sideville (+4,5 % ou +31 habitants/an) et Tollevast (+2,4 % ou +35 habitants/an) montrent ainsi une dynamique très positive, de même que de nombreuses communes autour d'Avranches et de Granville.

Environ 1 500 habitants en moins chaque année dans l'Orne

Avec 278 475 habitants au 1^{er} janvier 2020, le département de l'Orne est le moins peuplé de Normandie et se situe au 74^e rang des 96 départements métropolitains. Entre 2014 et 2020, ce territoire perd en moyenne 1 546 habitants par an soit -0,5 % chaque année. Cette trajectoire démographique ne fait que confirmer le renforcement de la déprise déjà observée sur la période 2009-2014 au cours de laquelle la population

avait diminué en moyenne de 0,3 % par an. Les soldes migratoire et naturel contribuent de manière équivalente à cette tendance dans l'Orne. Entre 2014 et 2020, le département a perdu en moyenne un peu plus de 800 habitants par an en raison d'un solde naturel négatif, et près de 730 habitants en lien avec des migrations qui sont déficitaires. Alençon, la préfecture de département, reste la 10^e commune la plus peuplée de la région avec 25 744 habitants. Elle perd une cinquantaine de ses habitants en moyenne chaque année depuis 2014, mais ce rythme est cinq fois moins rapide que lors de la période 2009-2014, grâce au redressement du solde migratoire de la commune. Le même constat peut être fait pour les communes de Flers et de L'Aigle (-0,2 % ou -25 et -19 habitants/an), tandis que la déprise démographique s'accroît pour Argentan (-0,7 % ou -95 habitants/an) et La Ferté Macé (-1,8 % ou -98 habitants/an). Bien que le déclin démographique affecte assez largement le territoire ornaï, certaines communes voient tout de même leur population augmenter, notamment à Valframbert (+1,6 % ou +27 habitants/an), située à proximité d'Alençon, ou Cerisè (+1,0 % ou +8 habitants/an).

Une croissance de population atone en Seine-Maritime

La Seine-Maritime est de loin le département le plus peuplé de Normandie. En 2020, sa population s'établit à 1 254 739 habitants, au 16^e rang national des départements les plus peuplés. Depuis 2014, la population est

quasiment stable (seulement - 530 habitants par an en moyenne). Cette relative stabilité seinomarine provient de deux facteurs opposés. D'une part, comme pour l'Eure, la Seine-Maritime bénéficie historiquement d'un solde naturel positif (+ 0,2 % par an) en lien avec une population relativement jeune. D'autre part, le solde migratoire est négatif, dans les mêmes proportions (- 0,2 % par an), contribuant à stabiliser la population du département.

La Seine-Maritime abrite les deux communes les plus peuplées de la région. La commune du Havre, dont la population s'élève à 165 830 habitants en 2020, connaît une déprise démographique depuis plusieurs années, laquelle semble s'accroître. Entre 2009 et 2014, la ville perdait 890 habitants en moyenne chaque année (soit - 0,5 % par an), puis 1 163 habitants par an entre 2014 et 2020 (soit - 0,7 % par an). Le Havre pâtit essentiellement d'un déficit migratoire très important (- 1,0 % par an). Quelques communes proches présentent cependant une dynamique positive très forte, notamment Fontenay (+ 8,1 % ou

+ 104 habitants/an) et Rogerville (+ 5,2 % ou + 73 habitants/an).

Rouen, qui figure au deuxième rang des communes du département en termes de population, connaît une situation opposée à celle du Havre. Sa population progresse pour atteindre, au 1^{er} janvier 2020, 114 187 habitants, soit une augmentation de 595 habitants par an en moyenne entre 2014 et 2020 (+ 0,5 % par an). La ville de Rouen attire désormais autant de nouveaux habitants qu'elle en perd et bénéficie d'un solde naturel qui reste positif.

La banlieue rouennaise est, en règle générale, très dynamique sur le plan démographique. C'est particulièrement le cas pour les communes des plateaux Nord et Est de Rouen telles qu'Isneville (+ 4,9 % ou + 151 habitants/an en moyenne), Saint-Jacques-sur-Darnétal (+ 3,3 % ou + 91 habitants/an) ou encore Boos (+ 2,6 % ou + 95 habitants/an).

A *contrario*, la population baisse sur un grand nombre de communes du littoral seinomarin et de la Vallée de la Bresle, au nord-est du département. Sur le littoral, les baisses démographiques les plus marquantes

concernent Le Tréport, Étretat (- 2,0 % ou - 97 et - 27 habitants/an en moyenne), Dieppe et Fécamp (- 1,1 % ou - 333 et - 215 habitants/an), et dans la Vallée de la Bresle, la commune d'Aumale (- 2,4 % ou - 51 habitants/an). ●

Stéphanie Gosselin, Camille Hurard



Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Pour en savoir plus

- **Brutel C.**, « La croissance démographique s'atténue dans presque toutes les régions entre 2014 et 2020 », *Insee Focus* n° 282, décembre 2022.
- **Léger M., Merel A.**, « La population normande diminue en 2021 pour la sixième année consécutive », *Insee Analyses* n° 106, septembre 2022.
- **Alleaume F., Hurard C.**, « La population normande quasi stable entre 2013 et 2019 », *Insee Analyses* n° 98, décembre 2021.

► Un déclin démographique plus rapide dans les communes éloignées des pôles urbains

Si la population normande diminue entre 2014 et 2020, cette baisse intervient de façon plus marquée dans les communes situées en dehors de l'attraction des pôles, c'est-à-dire les plus éloignées des villes. La diminution est également plus importante pour les communes situées dans les pôles urbains les plus modestes, souvent localisées en milieu rural. À l'inverse, la population progresse dans les aires comprenant entre 200 000 et 700 000 habitants qui s'articulent autour des trois grandes villes normandes que sont Le Havre, Rouen et Caen. Ces grandes aires urbaines regroupent à elles seules près de 46 % de la population régionale, et contribuent à renforcer la concentration de la population normande dans les grands pôles urbains.

► Évolution annuelle moyenne de la population des communes normandes, selon la taille de l'aire d'attraction des villes

Tranche de taille des Aires d'Attraction des Villes (AAV)	Nombre de communes	Part de la population en 2020 (en %)	Évolution annuelle moyenne de la population (en %)	
			2014-2020	2009-2014
Commune hors attraction des pôles	627	9,3	- 0,4	0,1
Aire de moins de 50 000 habitants	676	20,8	- 0,4	0,1
Aire de 50 000 à moins de 200 000 habitants	502	20,3	- 0,2	0,0
Aire de 200 000 à moins de 700 000 habitants	729	45,6	0,2	0,3
Aire de Paris	118	4,1	0,1	0,2
Ensemble	2 652	100,0	- 0,1	0,2

Note de lecture : en 2020, 729 communes normandes appartiennent à une aire regroupant entre 200 000 et 700 000 habitants. Elles représentent 45,6 % de la population totale en Normandie et connaissent une croissance annuelle moyenne de population de 0,2 % entre 2014 et 2020.

Avertissement : on parle de hausse si le taux de variation de la population est supérieur ou égal à 0,2 %, de baisse si le taux est inférieur ou égal à - 0,2 %, de stabilité relative si le taux est égal à - 0,1 %, 0,0 % ou 0,1 %.

Sources : Insee, recensements de la population 2009, 2014 et 2020.

► Sources et définitions

Cette étude s'appuie sur les **populations communales**, dites « populations municipales légales », issues des recensements de la population réalisés par l'Insee, en partenariat avec les communes, en date de référence au 1^{er} janvier 2020, au 1^{er} janvier 2014 et au 1^{er} janvier 2009.

Le concept de **population municipale** est défini par le décret n° 2003-485 publié au Journal officiel du 8 juin 2003, relatif au recensement de la population. La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle (au sens du décret) sur le territoire de la commune, dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans-abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensée sur le territoire de la commune. Les données de population au 1^{er} janvier 2020 dans les limites territoriales des communes existant au 1^{er} janvier 2022 seront officielles dès leur authentification par décret. Ces populations officielles entrent en vigueur au 1^{er} janvier 2023.

Les statistiques de l'état civil sur les naissances et les décès sont issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'Insee.

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Le **solde migratoire** apparent est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de la période considérée. Il est obtenu par différence entre la variation totale de la population au cours de la période considérée et le solde naturel.

